

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN : LE PARC DES AUTOROUTES À SAINT-QUENTIN RETENU

Laon, le 24 septembre 2021

49 nouveaux sites industriels clés en main ont été dévoilés le 23 septembre.

Quatre sites ont été retenus dans les Hauts-de-France, dont le Parc des autoroutes à Saint-Quentin.

Un site industriel clés en main est un site immédiatement disponible, pouvant recevoir des activités industrielles ou logistiques. Les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont par ailleurs été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés.

En permettant de démarrer plus rapidement la construction d'un site industriel, tout en garantissant un haut niveau de protection de l'environnement, ces sites sont un atout précieux pour convaincre les investisseurs et accélérer la concrétisation des projets industriels en période de relance. Ils constituent à ce titre un élément-clé de la feuille de route du Gouvernement pour l'accélération des implantations industrielles.

Le Parc des Autoroutes, situé au Nord-Ouest de Saint-Quentin, est accessible grâce à un réseau autoroutier, ferroviaire et fluvial très important. Il comporte 41 hectares de terrain viabilisés cessibles disponibles au sein d'un parc de 180 hectares directement relié aux autoroutes et à la commune de Saint-Quentin.

Il s'ajoute au Parc du Plateau, à Courmelles, dans l'agglomération du Grand Soissons et déjà labellisé en juillet 2020.





